

AU FIL DE LOBBES

AVRIL 2024



www.lobbes.be

commune@lobbes.be

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Ressources Humaines	ressourceshumaines@lobbes.be	071 59 77 71
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 77 71
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredevacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN 0499 18 49 90 lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous

ECHEVINS



Angeline DELLEAU 0477 64 09 42 angeline.delleau@outlook.be

Enseignement - Petite enfance - ATL - Santé - Propreté - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN 0498 54 86 27 michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Benoit COPENAUT 0477 54 02 65 copenaut_benoit@hotmail.com

Mobilité - Environnement - Espaces verts - Sentiers - Transition - Energie - Commerces - Economie - Emploi



Luc ANUS 0472 81 13 77 luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET 0495 16 98 24 francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

SOMMAIRE

Contacts

2

Editorial

3

Vie communale

4

L'Echo des écoles

7

Infos communales

8

Lobbies l'Attrayante

10

Agenda

12

En avril ... ne te découvre pas d'un fil ... et ce ne sont pas les températures basses, ni les bises froides qui nous convaincront de ne pas respecter ce dicton ! Le soleil fait de régulières apparitions et, au-delà de l'éclosion progressive de la nature, tous, nous retrouvons le plaisir de jardiner ou de nous promener dans les coins de verdure qui caractérisent notre entité !

La réforme des rythmes scolaires a permis à nos écoliers de goûter, plus tôt, aux joies des classes de mer ! Beaucoup d'autres activités scolaires sont programmées pour que les découvertes de la nature, de la vie à la ferme et de leur environnement puissent permettre à nos jeunes de consolider leurs acquis dans des cadres socialisants.

Un reportage sur quelques-unes des activités de nos écoles et de nos enfants vous est d'ailleurs présenté dans les pages qui suivent. **Bravo et merci** à nos équipes éducatives pour ces moments précieux et structurants qu'ils offrent à nos enfants.

Dans la même dynamique, un petit clin d'œil vous est également fait quant à l'organisation de notre **Centre de vacances**. Soyez attentifs car son succès grandissant limite le nombre de places disponibles...

Côté politique, nous avons un rendez-vous important en cette année 2024. En effet, le **dimanche 09 juin 2024**, nous nous rendrons dans les bureaux de vote pour 3 scrutins simultanés.

Une nouveauté d'importance concerne les électeurs de plus de 16 ans puisqu'ils sont invités à participer, pour la 1ère fois, à exercer leur droit de vote pour les élections européennes.

Je les encourage à se renseigner, à se documenter, au besoin à interroger des personnes qui pourront les éclairer sur les enjeux de la politique européenne qui impacte quotidiennement le monde dans lequel ils évoluent. **Belle première expérience à nos jeunes !**

Pour les citoyens de plus de 18 ans, ce sont donc 3 scrutins qui nous attendront : le Parlement européen, le Parlement fédéral (Chambre des représentants) et les Parlements de Communauté et de Région.

Quelques dispositions importantes vous sont rappelées dans votre Journal et nos services se tiennent naturellement à votre meilleure disposition pour toute question y relative.

Côté sportif et dans la foulée de l'énorme succès du Jogging de la Portelette, nous vivrons **la 2ème édition du Jogging des Bonniers le samedi 11.05.2024 !** Une belle occasion pour les publics de tous âges de pratiquer un sport de découverte de notre magnifique commune sur des distances de 6 et 12 km (enfants et adultes) puisque cet événement est désormais **inscrit au Challenge du Hainaut !** Prêts pour le défi ? Go ! Les réservations sont ouvertes !

Côté festif et ambiance, après les musiques qui ont guidé le pas décidé de nos acteurs des Carnivals de Lobbès-Bonniers, du Centre et de Mont-Sainte-Geneviève, ce seront ceux de Sars-la-Buissière (**28 au 30.04.2024**) et de Bienne-lez-Happart (**12 au 14.05.2024**) qui vibreront sous les ondes des sabots de nos Mamz'elles, Sartoises, Gilles et Dames.

Soyez donc avec nous et nos artisans du folklore durant ces 2 beaux week-end d'avril et de mai !

Que ce mois d'Avril, drappé de ses couleurs printanières à l'instar de notre rond-point des Bonniers, vous entraîne dans toutes les merveilleuses découvertes que nous propose la nature en éveil. C'est ce que je vous souhaite !

A bientôt, toujours dévoué,

Lucien BAUDUIN
Votre Bourgmestre



VIE COMMUNALE

A VOS AGENDAS !



Cet été, notre Centre de Vacances agréé par l'ONE et organisé par l'Administration communale de LOBBES aura lieu du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024 sur le site de l'école de LOBBES - implantation des BONNIERS.

Nous vous donnons rendez-vous pour les inscriptions à la maison de la convivialité lors de notre permanence organisée durant la semaine du lundi 3 au vendredi 7 juin 2024 de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00.

A bientôt pour vivre ensemble de nouvelles aventures « vacances ».

Infos auprès d'Olivier au 0471/01.39.33 ou par mail à : centredevacances@lobbes.be



L'ALLOCATION D'ATTENTE LOGEMENT



Vous êtes candidat à l'attribution d'un logement d'utilité publique ? Malgré votre situation sociale et familiale, aucun logement proportionné à votre famille ne vous a encore été proposé en raison des nombreuses demandes en attente ? Vous êtes actuellement locataire d'un logement privé dans l'espoir de cette attribution ?

La Wallonie peut vous aider financièrement grâce à l'allocation d'attente logement. Il s'agit d'une aide financière mensuelle octroyée par la Wallonie, à partir du 1er janvier 2023, à des ménages avec des revenus précaires, titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement social depuis plus de 18 mois.

Pour en savoir plus, une brochure explicative est disponible sur logement.wallonie.be.

Carnaval de Bienne-lez-Happart

Dimanche 12 mai

- 04h00: Ramassage des gilles et des dames
- 08h30: Centre Arthur Regniers «Fête de toutes les mamans» et rassemblement de la société
- 11h30: Rondeau et remise des médailles sur la place de bienne
- 15h00: Départ du cortège
- 20h30: Départ du cortège du soir aux feux de bingalez
- 22h00: Grand feu d'artifice sur la place

12 - 13 & 14 MAI 2024

Lundi 13 mai

- 14h30: Départ du cortège
- 22h00: Brûlage des bosses sur la place

Mardi 14 mai

- 16h00: Départ du racloir
- 19h30: Souper aux harengs

Animations sous le chapiteau durant les 3 jours

VIE COMMUNALE

SAUVER LE SAUVAGE



Vous vous demandez pourquoi la forêt comestible de Lobbes ressemble à un terrain abandonné et sans entretien à certains moments de l'année ?

C'est délibérément que nous laissons la terre en friche et que dans notre projet, l'unique fauchage annuel reste toujours très tardif. La raison de ce parti pris est que nous voulons favoriser la réimplantation d'une biodiversité sauvage, à l'instar de celle d'une forêt.

Ne pas faucher au printemps, c'est donner une chance aux diverses plantes ou fleurs de pousser et à leurs graines de se semer pour l'année suivante. Lorsqu'on fauche fréquemment, on favorise la repousse de l'herbe au détriment de toutes autres espèces végétales.

Ne pas faucher, c'est également attirer les insectes, les petits rongeurs, hérissons, couleuvres, les oiseaux qui peuvent facilement y trouver de quoi manger et surtout s'y installer, faire leur nid en toute sécurité et se reproduire.

Ne pas faucher en été, c'est lutter très efficacement contre la sécheresse en cas de canicule car le sol est protégé des rayons du soleil par les hautes herbes. Les arbres et arbustes sont moins vulnérables à la déshydratation puisqu'ils reçoivent davantage de rosée matinale tout le long de leurs tiges.

Ne pas faucher en automne, c'est permettre aux champignons de s'épanouir et de se reproduire l'année suivante.

Il ne nous reste que l'hiver pour faire une fauche annuelle. Elle est nécessaire car elle permet d'éviter la formation des mottes de terre due à la domination des plantes graminées. Malheureusement, il faut composer avec la météo et les pluies de cet hiver ne nous ont pas épargné. La fauche a donc pu avoir lieu fin mars ; ce qui a permis aux oiseaux de se nourrir des précieuses graines encore présentes sur certaines plantes comme les centaurees.

Cette année, les grands arbres sont déjà bien installés. Il est temps maintenant de tracer un parcours promenade à l'intérieur de la forêt. En espérant que les Lobbains apprécieront d'aller cueillir les fruits de la forêt au cours de l'été prochain !
Les amis de la forêt comestible



LE « CERF-VOLANT » RECRUTE !

Le service d'accueil d'enfants « le cerf-volant » recrute des accueillantes à domicile dans la région de Lobbes et ses alentours.

Ce poste est accessible si vous avez plus de 18 ans et disposez du CESS ainsi que du diplôme requis pour la fonction (puéricultrice, agent d'éducation, auxiliaire et éducatrice).

Besoin de plus d'infos ? Contactez le service au 071/59.42.47 ou par mail : cerfvolant.viefeminine@gmail.com



L'ECHO DES ECOLES

ECOLE COMMUNALE DU CENTRE

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que les élèves de la M2 à la P6 de l'école du Centre sont partis une semaine en classes de mer à Coxyde.

Partager quelques jours tous ensemble a permis de renforcer encore plus les liens entre les enfants de cette petite école familiale où le bien-être est la priorité.

Pêche à la crevette, excursion en bateau, jeu des pirates, plage, sable, ... étaient au programme.

Le soleil était également de la partie.

Un séjour rempli de découvertes, de plaisir et de moments de partage.



INFOS COMMUNALES

ELECTIONS 2024

Quand ?

Dimanche 09 juin 2024 de 8h à 14h.

Où ?

Dans le bureau de vote qui vous a été attribué et qui est inscrit sur votre convocation.

Pour qui vote-t-on ?

Plusieurs élections ont lieu simultanément en juin 2024 :

- pour le Parlement européen
- pour la Chambre des représentants
- pour les Parlements de Communauté et de Région

Qui peut voter ?

Il faut distinguer les trois élections qui se dérouleront ce jour-là.

Pour les élections du Parlement Européen, **tous les Belges âgés d'au moins 16 ans** le jour de l'élection ont l'obligation de voter.

Les citoyens issus d'un pays membre de l'Union Européenne qui résident dans la Commune et qui ont fait une demande d'inscription sur la liste des électeurs avant le 31 mars 2024 ont également l'obligation de voter.

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste des électeurs pour les élections européennes en contactant le service Population de l'Administration communale.

Pour les élections des Parlements de la Chambre, de Communauté et de Région, **tous les Belges âgés d'au moins 18 ans** le jour de l'élection ont l'obligation de voter.

Il faut évidemment être régulièrement inscrit dans les registres de la population et ne pas avoir été déchu du droit de vote pour pouvoir participer aux élections.

Vote obligatoire ?

En Belgique, **le vote est obligatoire.**

Ceci est valable pour toutes les élections et, pour les élections européennes, dès 16 ans. Cette obligation concerne aussi les citoyens issus d'un pays de l'Union Européenne qui sont inscrits sur la liste des électeurs pour les élections du Parlement européen.

"Je ne suis pas disponible le 09 juin pour aller voter"

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter le 09 juin, vous avez **2 possibilités** :

- soit écrire pour exposer vos motifs d'absence au Juge de Paix de Thuin, qui décidera si vos raisons sont justifiées.

- soit donner procuration à une personne de confiance pour voter à votre place, dans les cas suivants :

1. Pour cause de maladie ou infirmité
2. Pour raisons professionnelles (employé ou ouvrier)
3. Pour raisons professionnelles (indépendant)
4. Pour cause de privation de liberté
5. En raison d'une activité liée à vos convictions
6. Pour des motifs d'études
7. Pour cause de séjour à l'étranger pour motif non-professionnel



INFOS COMMUNALES

En fonction du motif invoqué, un justificatif correspondant devra être fourni :

- Attestation médicale
- Attestation de l'employeur
- Déclaration sur l'honneur contresignée par le Bourgmestre ou un agent délégué
- Attestation de l'établissement pénitentiaire
- Attestation de l'organisation de culte
- Attestation de l'établissement scolaire
- Justificatifs et/ou déclaration sur l'honneur contresignée par le Bourgmestre ou un agent délégué

Vous pouvez vous adresser au service Population de l'Administration communale si vous souhaitez plus d'informations ou si vous désirez recevoir un formulaire de procuration et un modèle de déclaration sur l'honneur. Ces documents sont également disponibles sur le site elections.fgov.be

Comment voter concrètement ?

Après avoir choisi la liste qui recueillera votre suffrage, plusieurs choix s'offrent à vous :

- soit émettre un vote dans la case située en tête de liste ;
- soit émettre un vote en choisissant un ou plusieurs candidats de cette liste, qu'ils soient titulaires ou suppléants.

Attention, **si** vous votez en tête de liste et que vous choisissez en même temps un ou plusieurs candidats nominativement, votre bulletin de vote sera considéré comme nul !

Vous pouvez également ne choisir aucun candidat et voter blanc.

LISTE A		LISTE B		LISTE C	
1	CANDIDAT 1	1	CANDIDAT 1	1	CANDIDAT 1
2	CANDIDAT 2	2	CANDIDAT 2	2	CANDIDAT 2
3	CANDIDAT 3	3	CANDIDAT 3	3	CANDIDAT 3
4	CANDIDAT 4	4	CANDIDAT 4	4	CANDIDAT 4
5	CANDIDAT 5	5	CANDIDAT 5	5	CANDIDAT 5

"Je déménage et je change de commune avant les élections"

Si votre changement d'adresse a été demandé au plus tard le 31 mars et que l'enquête de résidence a été positivement clôturée avant le 20 avril, vous voterez dans votre nouvelle commune.

Si votre changement d'adresse a été demandé à partir du 01 avril ou si l'enquête de résidence n'a pas été positivement clôturée avant le 20 avril, vous voterez dans votre ancienne commune. C'est également à votre ancien domicile que sera envoyée votre convocation. Tenez-en compte et prenez vos dispositions !

"J'ai perdu ma convocation"

Vous pouvez réclamer un duplicata auprès de l'Administration communale. La commune est aussi ouverte le jour des élections jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.

"Je n'ai pas reçu ma convocation"

L'Administration communale doit envoyer les convocations au plus tard 15 jours avant les élections. Durant la semaine qui précède les élections (pas avant) et ce, jusqu'au jour des élections, vous pouvez demander un duplicata à l'Administration communale.



INFOS COMMUNALES

PRÉSENTE LA
SALLE DE SPORT PRIVÉE
FIT N' FIGHT
LOBBES

2ème
Edition du

Jogging des Bonniers

à Lobbes
le SAMEDI
11 MAI 2024

INSCRIPTION SUR
WWW.CHALLENGEHAUT.BE
Pré-inscription
Challenger - 6 € / Non challenger - 7 €
Sur place
Challenger - 7 € / Non challenger - 8 €

Adresse : Place des Bonniers
Chemin Vert, 65 - Lobbes

10h15 : Départ des 6 et 12 Kms
11h45 : Départ des jeunes foulées
PARCOURS TRÈS VARIÉS ET FLÉCHÉS DANS LE BOIS DU BARON

En partenariat avec les services de la Commune de Lobbes, le Collège des Bourgmestre et Échevins

Infos & Réservations
par mail : info@fitnfight.be / via le site : www.fitnfight.be

21ème RECOLILO

MERCREDI 15 MAI 2024

Le Recolilo (Relais de l'Ecole Libre de Lobbes) est un événement sportif organisé par l'Association de Parents de l'Ecole Libre de Lobbes (Apell). Il consiste à effectuer à pied, durant une heure (ou 1/2 heure pour les débutants) un maximum de tours de 1,5 km.

Cette épreuve s'effectue par équipe de 2 coureurs qui se relaient à chaque tour.

Au terme d'1 h ou d'1/2 h, le classement est organisé sur base du nombre de tours effectués.

Infos pratiques

Situation

L'Ecole Libre se trouve dans le centre de Lobbes 6540, rue des écoles 27, non loin de la place (suivre fléchage RECOLILO).

Horaire

*** 16h45 : Ouverture du secrétariat**

*** 17h15 : Départ des jeunes foulées**

3 courses pour la 1ère maternelle à la 4è primaire

*** 18h15 : Course relais de 1/2 h par équipe**

de 2 coureurs (débutants, parents, jeunes à partir de la 5ème primaire)

*** 19h15 : Départ du RECOLILO**

1h de course relais par équipe de 2 coureurs confirmés

*** 20h15 : Fin de la course !**

*** 21h - 21h30 : Proclamation des résultats et remise des prix.**

Renseignements : recolilo.apell@gmail.com

Alexandre Lackner 0492 / 57.46.35

Chez Laurent
Rue de l'École, 10 - 6540 Lobbes
Tél. 031 20 12 32

Le petit Garin

L'EMPORUM

DUPUIS

SELFCHARBON

VAL DE SAMBRE
BOUTIQUE

CHRONOLAP
SPORTS AND RACE TEAM

O2 MAX
running & outdoor

Drinks MICHOT
DRINKS AND RACE TEAM



<https://chronolap.ledossard.com/inscription/index.php?id=2365>

Inscription sur place le jour de la course au tarif de 18 €/équipe de 2 coureurs (1/2h ou 1h) à partir

L'organisation de l'Apell en collaboration avec l'Ecole Libre de Lobbes et l'Administration Communale de Lobbes.

TRANSMETTRE plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

3ème samedi d'avril dans votre recyparc

EN BON ÉTAT

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

COPIDEC **beo** **HYGEA** **IDELUX ENVIRONNEMENT** **nbw** **Intradef** **ipalle** **tibi** **Wallonie**

LOBBES L'ATTRAYANTE

Sur les traces d'un monastère disparu

Projet de reconstitution virtuelle de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes

Une collaboration entre Maxime Hecq et le CRAL

L'abbaye de Lobbes, aujourd'hui disparue, a été fondée vers l'an 665. Elle a brûlé en 1546 et la plupart des bâtiments ont été reconstruits principalement en briques. Sa glorieuse histoire s'est terminée dramatiquement en 1794 lorsque les troupes françaises, profondément anticléricales, y boutèrent le feu. Les vestiges du monastère ont été vendus et finalement démantelés pierre par pierre.

Il ne subsiste que les parties « non religieuses » : la ferme, la Portelette, le bâtiment aux arcades (anciennement carrosserie et écurie de l'abbaye, reconverti jusqu'il y a peu en brasserie) et le corps des métiers (occupé aujourd'hui par la clinique de Lobbes).



Avec l'aide du logiciel de création 3D Blender, Maxime Hecq a réussi à redonner vie à cette abbaye.



Hypothèses de reconstitution

- ✓ Pour faire renaître l'abbaye de ses cendres de la manière la plus plausible, il a rassemblé un maximum de gravures effectuées du temps où le monastère était encore debout.



Gravure de l'Abbaye de Lobbes par Harrewijn, vers 1717



Autre vue de l'Abbaye de Lobbes par Harrewijn, vers 1717



Gravure de Remacle le Loup vers 1744



Gravure de Prosper de la Barrière, vers 1823



Plan terrier du géomètre François Roelandt



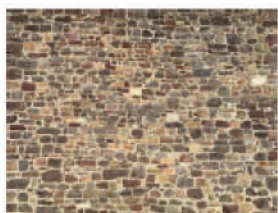
Gravure de Auguste Philippe de Peellaert

LOBBES L'ATTRAYANTE

- ✓ Il a pu se baser sur le plan terrier relevé par le géomètre F. Roelandt à la fin du 18ème siècle. Celui-ci a repéré l'emplacement des bâtiments et jardins au sein de l'enclos peu avant la disparition définitive des édifices.
- ✓ La lecture de plusieurs ouvrages parlant de l'abbaye a permis de préciser de nombreux détails. Les parutions du CRAL (le Cercle de Recherches Archéologiques de Lobbes), facilement consultables sur le site internet (www.cral-lobbes.be), furent une source de plus amples informations.

Phasage du travail de reconstitution

1. Le plan terrestre du géomètre François Roelandt servit de base pour poser les fondements digitaux du monastère. Maxime put dès lors créer patiemment chaque bloc correspondant à chaque bâtiment et les élever en adéquation avec la vue de profil de la représentation de Remacle le Loup.
2. Les autres gravures se révélaient moins précises, réalisées à des périodes différentes, par des auteurs différents qui dessinaient à main levée ce qu'ils voyaient. Progressivement, en jonglant avec ces illustrations, et avec une petite dose d'imagination et de libre interprétation, il monta l'abbaye, « bâtiment après bâtiment », pour un résultat encore provisoire, car laissé à la disposition d'une éventuelle découverte future.
3. Enfin, en s'inspirant des bâtiments de cette époque ayant survécu, il souhaitait représenter les matériaux de manière la plus pertinente possible. Il choisit donc de « travailler » avec :
 - des pierres « locales » en grès ferrugineux, pour les soubassements et les murs d'enceintes,
 - des pierres de taille de type pierre bleue, pour les « chaînages d'angle » et aussi pour certains soubassements,
 - des briques classiques nues en terre cuite, pour les corps principaux de la plupart des bâtiments.



Suite dans le prochain bulletin communal

Vous pouvez retrouver tous les détails de cette reconstitution ainsi que plein d'autres images dans le livre « Sur les traces d'un monastère disparu - Projet de reconstitution virtuelle de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes » édité par le CRAL.

**Format A4, 110 pages, couleur, 2023, par Maxime Hecq, préface de Jean Meurant. Celui-ci est disponible au prix de 25€ (version cartonnée 30€).
Commande par mail : cral.lobbes@gmail.com**

<https://www.cral-lobbes.be>

AGENDA

Sars-la-Buissière

Les Infatigables

68e carnaval—2024

Samedi 30/03

Soumonce batterie

Samedi 13/04 Soumonces en musique

15h00 Rassemblement rue de la Chapelle

21h00 Soirée aux écoles

Dimanche 28 avril

Journée carnavalesque

06h00 Ramassage des Gilles, Paysans et Sartoises

A partir de 7h00 Champagne et huîtres au chapiteau

8h00 Rassemblement de la Société au chapiteau—Déjeuner

11h30 Réception par l'Administration communale et remise des médailles au chapiteau

15h30 Rassemblement de la Société (écoles)

16h30 Départ du Cortège

20h00 Soirée au chapiteau (entrée gratuite)

22h00 **Grand feu d'artifice**

22h45 **Rondeau final au chapiteau**

Lundi 29 avril

15h00 Ramassage des Gilles, Paysans et Sartoises—Rassemblement de la Société à l'étang du Zou

16h45 Départ du Cortège

21h00 Soirée au chapiteau (entrée gratuite)

22h00 **Brûlage des bosses**

Mardi 30 avril

15h45 Embuscade *Raclots en musique*

20h00 Soirée au chapiteau (entrée gratuite)



Les Infatigables de Sars-la-Buissière

Invitation cordiale à toutes et tous !
Le Comité



La Société décline toute responsabilité en cas d'accident.

Vous souhaitez publier un article?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23

Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes